

CONSTATS ET
SOLUTIONS



OBSERVATOIRE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN LIMOUSIN

Comprendre le climat futur et s'y préparer

Édition Septembre 2026

AVANT-PROPOS

L'année 2026 marque le renouvellement des équipes municipales élues et l'ouverture de nouveaux cycles de décision publique. Porté par l'association déclarée d'intérêt général Transitions Limousines, ce document propose une lecture accessible, rigoureuse et territorialisée des enjeux climatiques en Limousin, à destination des décideurs locaux et acteurs du territoire, ainsi qu'à l'ensemble des citoyens. Il vise à rendre compréhensibles des constats parfois complexes, sans en atténuer la réalité, et à nourrir un débat public éclairé.

Le changement climatique n'est plus une projection lointaine : il remet en question la capacité des collectivités à remplir leurs missions fondamentales. Assurer l'accès à l'eau potable, maintenir les écoles ouvertes par 35 degrés, protéger les personnes âgées lors des canicules, prévenir les incendies de forêt, ce sont désormais des enjeux de sécurité quotidienne pour les élus locaux. Les projections le confirment : d'ici 2050, le Limousin devra faire face à jusqu'à 54 jours par an au-dessus de 30°C en Corrèze, des débits de cours d'eau pouvant chuter jusqu'à -75 % en septembre, et jusqu'à 14 jours par an de conditions favorables aux départs de feux (contre moins de 5 aujourd'hui). Le climat d'hier ne peut plus servir de boussole.

Ce constat est aussi une opportunité. Réduire notre dépendance aux énergies fossiles – qui représentent encore 55 % de notre consommation, produites hors de France – c'est construire notre souveraineté énergétique. Rénover les 360 000 logements qui sont des passoires thermiques, c'est créer des emplois locaux non délocalisables – plus de 100 000 pourraient être créés en France dans les territoires ruraux d'ici 2030 – et alléger les factures des ménages. Restaurer haies, zones humides et prairies, c'est préserver ce qui fait l'identité du Limousin : un territoire qui absorbe à lui seul un tiers du CO₂ émis chaque année en Nouvelle-Aquitaine.

Dans ce cadre, **les choix d'investissement des collectivités locales apparaissent comme un levier déterminant.** Le secteur des transports concentre à la fois la part la plus importante des émissions locales et les marges de progression les plus significatives. C'est le seul secteur dont les émissions ont stagné depuis 2015, quand tous les autres baissaient. Notre analyse des grands investissements montre que près d'un tiers des dépenses prévues dans les infrastructures de transport ne sont pas alignées avec les objectifs climatiques, représentant plus de 200 millions d'euros potentiellement réorientables.

Ce rapport cartographie les constats secteur par secteur et esquisse des pistes d'actions concrètes, basées notamment sur la COP régionale Nouvelle-Aquitaine et le Secrétariat général à la planification écologique (SGPE). Certaines peuvent être discutables et Transitions Limousines souhaite justement les mettre en débat pour accompagner les choix à venir adaptés aux spécificités du territoire.

Clément & le bureau, pour Transitions Limousines

Rapport rédigé par Clément Chevalier

Mis en forme et illustré par Camille Chevalier

Avec les relectures et apports de Elodie Blanchard, Philippine Campagne, Thomas Epelbaum, Lucile Erbs, Iris Fossati-Dos Santos, Fabienne Galabert, Nicolas Gonet, Chloé Legrand, Alexandre Limanton, Anthony Macharinow, Nicolas Picard, Marie-Colette Roux, Marie Tuffier et Pierre Verneuil

SOMMAIRE

1

COMPRENDRE LE CLIMAT FUTUR

PAGES 06-09

2

AGIR FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

PAGES 11-15

3

DÉFINIR UNE TRAJECTOIRE DE TRANSITION

PAGES 16-17

4

AGRICULTURE ET ALIMENTATION

PAGES 18-21

5

MOBILITÉS ET TRANSPORTS

PAGES 22-27

6

BÂTIMENTS ET LOGEMENT

PAGES 28-29

7

SOLS, EAU ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PAGES 30-31

8

INDUSTRIE ET ÉNERGIE

PAGES 32-33

9

BIODIVERSITÉ ET FORÊTS

PAGES 34-35

10

S'ADAPTER : PISTES D'ACTIONS CONCRÈTES

PAGES 37-39

11

RÔLE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

PAGES 41-45

12

CONCLUSION ET PASSAGE À L'ACTION

PAGES 46-47

LE CLIMAT CHANGE,
ET CELA S'OBSERVE
DÉJÀ DANS NOS
QUOTIDIENS.



Qui aurait pu imaginer des villages de Creuse ravitaillés par des camions citernes pendant plusieurs jours pour assurer leur alimentation en eau potable ? Ces situations étaient inimaginables il y a quelques décennies, c'est pourtant ce qui s'est produit chez nous notamment, durant les étés 2019 et 2022^{1,2}.

À l'été 2025, les usagers de la bibliothèque francophone municipale (BFM) de Limoges qui voulaient accéder à ce lieu refuge pour trouver un peu de fraîcheur en temps de canicule ont été bien déçus de la voir fermer tous les après-midi des mois de juillet et août 2025. Ce bâtiment, tout comme son système de climatisation, pourtant construits il y a moins de 30 ans, n'ont pas été conçus pour le climat du XXI^e siècle³.

Les écoliers limousins, et leurs parents, se souviennent également de la fin du mois de juin 2025 où certaines salles de classe affichaient des températures largement au-dessus des 30 degrés, et ont pour certaines été fermées, obligeant à trouver des solutions alternatives.

Dans nos trois départements, le climat change. Son évolution a déjà des répercussions directes sur notre environnement, notre patrimoine, nos forêts de hêtres et de châtaigniers, notre agriculture, nos élevages, notre économie, notre santé et notre qualité de vie.

Il nous semble donc important de s'intéresser à ces enjeux et de mieux comprendre comment nos activités influencent le climat, alors que le consensus scientifique attribue clairement ces évolutions aux activités humaines.

Dans cette publication, nous explorons le climat futur de notre territoire ainsi que les pistes d'actions pour réduire les incertitudes et mieux protéger les populations.

Préserver la beauté et les richesses de notre région, tout en préparant son avenir, est à notre portée. Les paysages, les habitats et les équilibres qui font notre identité méritent d'être protégés. Il nous appartient d'agir collectivement pour construire le futur du Limousin dans la nouvelle donne climatique.

Le changement climatique est l'un des défis majeurs de notre époque, et ses effets se font déjà sentir.

Parler de climat, c'est parler de nos modes de production, de modèles économiques, d'habitudes de consommation, de nos infrastructures et de notre organisation sociale.

Le Limousin, avec ses paysages verdoyants, ses forêts et ses cours d'eau, n'est pas épargné par les impacts du réchauffement climatique, et pourtant il regorge de solutions et d'envies d'agir !

À QUOI RESSEMBLERA LE LIMOUSIN DEMAIN ?

Le climat d'hier n'existe plus, celui d'aujourd'hui est voué à disparaître : le climat de demain sera radicalement différent. Ce constat est sans appel, et représente tout l'enjeu de l'adaptation au changement climatique : utiliser de nouveaux repères.

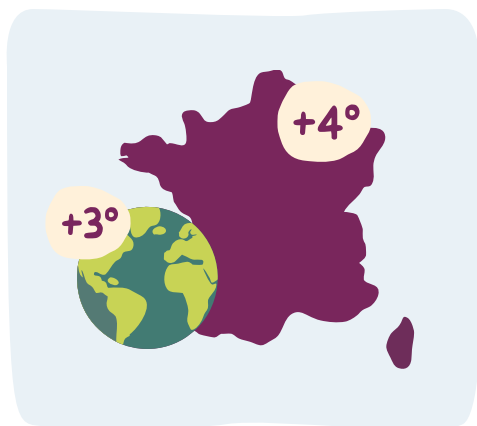
En France, la Trajectoire de Référence pour l'Adaptation au Changement Climatique (TRACC) fixe le cap auquel se préparer : un hexagone à + 4°C d'ici la fin du siècle par rapport à la fin du XIX^e siècle⁴, ce qui correspond à un monde à +3°C à cet horizon. Aujourd'hui, selon l'ONU, c'est la trajectoire sur laquelle nous sommes sans nouvelle mesure d'accélération des politiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre⁵.

QU'EST-CE QUE LA TRACC ?

La Trajectoire de Référence pour l'Adaptation au Changement Climatique (TRACC) est le nouveau référentiel du climat futur de la France : +2 °C en 2030, +2,7 °C en 2050 et +4 °C en 2100.

Elle est devenue une référence juridique pour toutes les politiques publiques et les stratégies des acteurs économiques depuis son intégration au Code de l'environnement en janvier 2026. Ce cadre définit le futur dans lequel l'ensemble des décisions d'investissements d'aujourd'hui doivent être prises (construction d'un pont, d'une école, d'un hôpital, rénovation d'une maison, plantation d'une forêt, implantation d'une ferme...).

Nous pouvons encore modifier la trajectoire de réchauffement d'ici la fin du siècle : c'est possible et c'est souhaitable pour limiter les impacts à venir. Tenir la cible fixée dans les Accords de Paris demande de nouveaux efforts pour accélérer la transformation de l'ensemble de nos secteurs d'activité. La réduction des émissions reste la première des actions à mener pour se préparer au climat qui vient et construire des territoires robustes.



L'Europe, en particulier l'Europe de l'Ouest et du Nord ainsi que le pourtour méditerranéen, est l'une des régions du monde où le réchauffement climatique est le plus rapide. Ainsi, la France se réchauffe plus vite que la moyenne du reste du monde, et le Limousin, lui, se réchauffe un peu moins vite que le reste de la France.

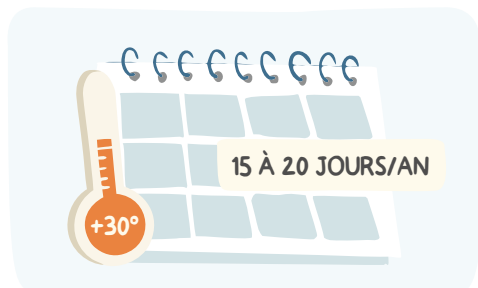
Si l'horizon 2100 reste incertain, l'inertie climatique rend beaucoup plus prévisibles les évolutions à venir d'ici à 2050. **Voyons ensemble, grâce aux données de Météo-France, retraitées par SE Advisory Services (pôle conseil de Schneider Electric), à quoi ressemblera le climat en Limousin, d'ici 25 ans - c'est-à-dire demain - par rapport à ce qu'il était sur la période 1976-2005.**⁶

**LES CHANGEMENTS QUE NOUS VIVONS
SE FONT À L'ÉCHELLE D'UNE VIE HUMAINE,
LEUR VITESSE EST SANS PRÉCÉDENT.**

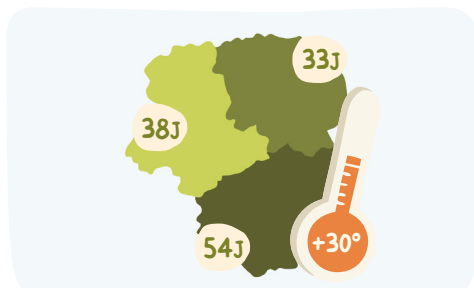
DES VAGUES DE CHALEUR PLUS INTENSES

HORIZON
2050

Journées à plus de 30 degrés :

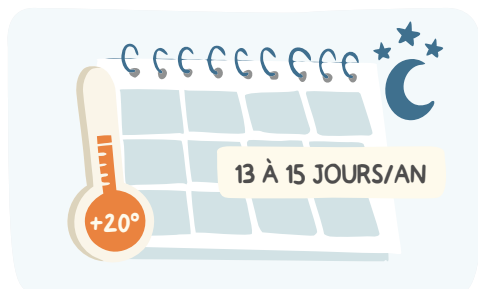


EN MOYENNE 15 À 20 JOURS PAR AN
CONTRE 5 À 7 JOURS PAR AN EN MOYENNE
DANS LE PASSÉ

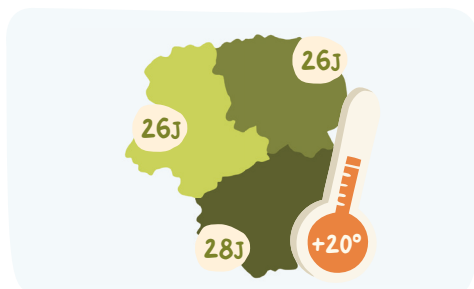


JUSQU'À :
33 JOURS PAR AN EN CREUSE
38 JOURS PAR AN EN HAUTE-VIENNE
54 JOURS PAR AN EN CORRÈZE

Nuits tropicales (température minimale qui ne descend pas sous 20 degrés) :



EN MOYENNE 13 À 15 JOURS PAR AN
CONTRE 2 À 5 JOURS PAR AN EN MOYENNE
DANS LE PASSÉ



JUSQU'À :
26 JOURS PAR AN EN CREUSE
26 JOURS PAR AN EN HAUTE-VIENNE
28 JOURS PAR AN EN CORRÈZE

DES HIVERS PLUS DOUX

D'ICI À 2050, ON OBSERVE UNE RÉDUCTION D'ENVIRON 20 JOURS EN MOYENNE DU NOMBRE DE JOURS DE GEL PAR AN (SOIT ENTRE -40% ET -50% DE RÉDUCTION EN FONCTION DES DÉPARTEMENTS).

EN CONSÉQUENCE, LES DATES DE PREMIÈRES GELÉES SERONT PLUS TARDIVES EN DÉBUT D'HIVER, ET DES DERNIÈRES GELÉES PLUS PRÉCOCES EN FIN D'HIVER, AVEC D'ICI LA FIN DU SIÈCLE LA TRÈS PROBABLE DISPARITION DES GELÉES PRINTANIÈRES.



DES ÉTÉS PLUS SECS ET DES HIVERS AVEC PLUS D'EAU

HORIZON
2050



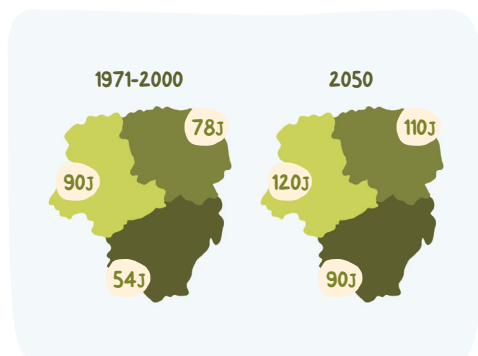
ENVIRON -10% EN
MOYENNE EN ÉTÉ



ENVIRON +15% EN
MOYENNE EN HIVER



+30% EN MOYENNE DU NOMBRE DE JOURS DE
PRÉCIPITATIONS EXTRÊMES



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE JOURS
DE SOLS SECS⁷ PAR DÉPARTEMENT



ÉVOLUTION DU DÉBIT DE NOS COURS D'EAU
ENTRE -50% ET -75% AU MOIS DE SEPTEMBRE
ENTRE +10% ET +20% AU MOIS DE FÉVRIER

DES RISQUES DE DÉPARTS DE FEUX PLUS IMPORTANTS

Alors que nos départements n'étaient historiquement que peu exposés au risque d'incendies avec moins de 5 jours par an de conditions météo propices aux départs de feux⁸, cela commence à changer et va s'amplifier. En 2025, 285 hectares ont déjà brûlé en Haute-Vienne⁹. Ce phénomène est renforcé par la raréfaction des précipitations en été et la sécheresse des sols.



JUSQU'À 14 JOURS PAR AN AVEC DES
CONDITIONS PROPICES À L'APPARITION
DE FEUX DE FORÊTS

QUE FAIRE POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION ?



PARCE QUE LES PERTES DE BIEN-ÊTRE NÉES DES DÉRÈGLEMENTS S'ACCROISSENT AVEC LE TEMPS ET PARCE QUE LE COÛT DES MESURES RÉPARATRICES S'ALOURDIT AU FUR ET À MESURE QUE LA DETTE ENVIRONNEMENTALE GRANDIT, LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DOIT ÊTRE MENÉE SANS DÉLAI ET, IDÉALEMENT, DE FAÇON COORDONNÉE.

Cour des comptes, 2025

Ce n'est pas souvent que la Cour des Comptes appelle à dépenser plus d'argent, c'est pourtant ce qu'elle a fait dans son rapport sur la transition écologique de septembre 2025¹⁰. Elle y rappelle qu'agir maintenant coûtera toujours moins cher que de réparer demain.

Elle insiste également sur le besoin d'une "transition plus efficace et plus juste" et demande à ce que les autorités publiques évaluent avant chaque nouvelle mesure la capacité de financement des ménages pour répartir équitablement leur charge d'investissement en matière de transition écologique.

La préparation de l'avenir se joue sur deux fronts :



ATTÉNUER

Éviter l'ingérable

- Réduire nos émissions de gaz à effet de serre (mobilité, logement, consommation...)
- Augmenter notre capacité à absorber du carbone (forêts, prairies, zones humides...)



S'ADAPTER

Gérer l'inévitable

- Rendre plus résilientes et préparer nos maisons, nos écoles, nos pratiques sportives, nos pratiques agricoles et nos forêts au climat à venir.



Exemple local d'un besoin d'adaptation : le foot prend l'eau

En Haute-Vienne, l'hiver 2026 a été marqué par des pluies quasi ininterrompues pendant plus d'un mois, avec un excédent de +166 % de précipitations. Les terrains de football sont devenus impraticables, entraînant le report d'environ 150 matches et l'impossibilité pour de nombreux clubs de s'entraîner. Certains n'ont joué qu'une seule rencontre en trois mois. Face à ce surplus d'eau qui risque de devenir la norme, les communes manquent de solutions : les gymnases sont saturés et la construction d'un terrain synthétique – environ 1 million d'euros – reste hors de portée pour la plupart. Ces discussions restent à ouvrir entre collectivités et clubs pour anticiper l'impact d'un climat qui change sur les pratiques sportives¹¹.

Cet épisode illustre les défis croissants d'adaptation pour les collectivités : infrastructures souvent inadaptées, besoins de financement mal anticipés pour l'adaptation, organisation perturbée et nécessité de coopérations intercommunales pour faire face à un climat qui change.

QUELS ENJEUX POUR RÉUSSIR LA DÉCARBONATION ?

Il existe plusieurs manières de regarder le problème.

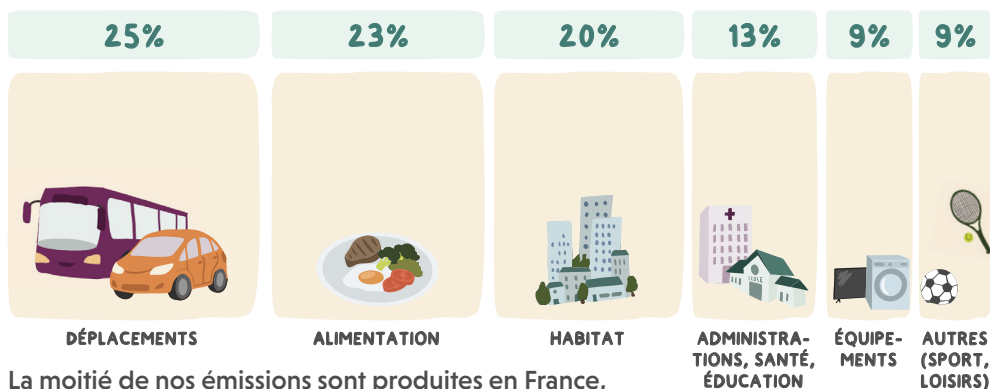
QU'EST-CE QUE L'EMPREINTE CARBONE ?

Selon l'ADEME (Agence de la transition écologique), l'empreinte carbone mesure la quantité totale de gaz à effet de serre émise pour satisfaire nos besoins (alimentation, logement, transport, biens et services), y compris ce qui est produit à l'étranger pour notre consommation. Elle s'exprime généralement en kilogrammes ou tonnes de CO₂ équivalent par an (CO₂e). L'empreinte territoriale correspond aux émissions générées sur un territoire, sans intégrer les émissions importées d'autres pays.

2050, cible bilan carbone individuel pour atteindre la neutralité carbone :
environ **2 tCO₂e/an/personne** (cible)

En 2024, répartition de l'empreinte carbone des français :

8,5tCO₂e/HABITANT



La moitié de nos émissions sont produites en France, le reste est importé.

Source : projet de stratégie nationale bas-carbone 3, Ministère de la Transition écologique

Empreinte territoriale du Limousin en 2022

En Limousin, nos émissions de gaz à effet de serre (GES) se concentrent principalement dans les secteurs de l'agriculture, des transports (routiers et non routiers) et des bâtiments (consommation de chauffage et d'électricité).

Total d'émissions : 7 733 ktCO₂e

(environ 18% des émissions de la Région Nouvelle Aquitaine)¹²

Répartition des émissions en Limousin :



AGRICULTURE

45%



TRANSPORT

35%



BÂTIMENTS
(TERTIAIRE ET RÉSIDUEL)

12%



INDUSTRIE

7%



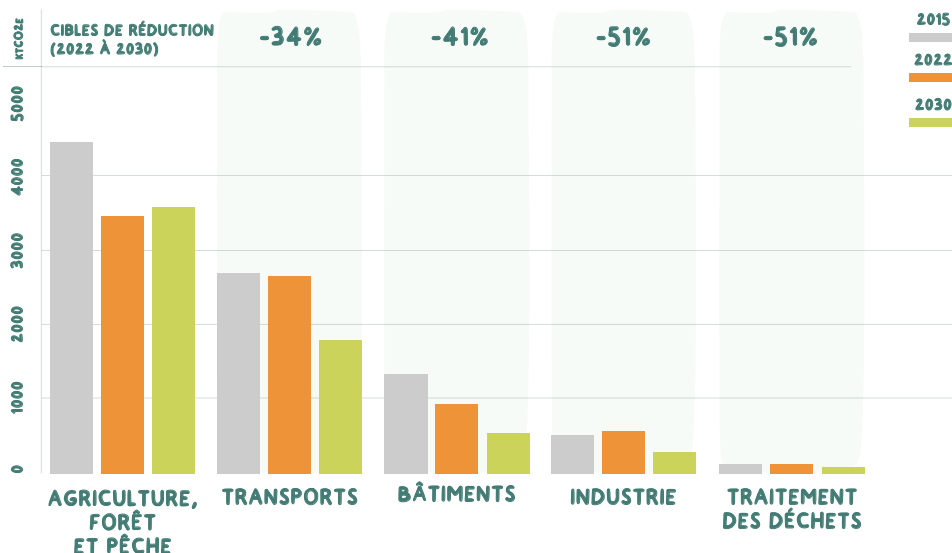
TRAITEMENT DES DÉCHETS

1%

3

DÉFINIR UNE TRAJECTOIRE DE TRANSITION

QUELLE TRAJECTOIRE DOIT-ON SUIVRE ?



Source : Calculs Transitions Limousines à partir de la Stratégie nationale bas-carbone 3.

Pour limiter le réchauffement planétaire à moins de 2°C à l'horizon de la fin du siècle, la France s'est engagée à réduire ses émissions de -55% d'ici à 2030, par rapport à 1990. En 2024, nous avons déjà atteint plus de 32% de baisse au niveau national, avec une accélération réalisée récemment mais une marche à franchir encore importante dans les cinq prochaines années.¹³

ENTRE 2015 ET 2022, LES ÉMISSIONS DE NOTRE TERRITOIRE LIMOUSIN ONT BAISSÉ DE 15%

Tous les secteurs diminuent fortement leurs émissions, avec par exemple -30% sur les bâtiments et environ -25% sur l'agriculture, à l'exception du transport et de l'industrie.¹⁴

Les émissions liées aux transports, notamment routier, ont stagné :

La marge de progression dans les transports est la plus importante de tous les secteurs en Limousin.

Dans cette transformation de nos systèmes construits depuis des décennies, les actions doivent se faire à toutes les échelles, que ce soit de manière individuelle ou collective, en entreprise, en famille et au sein des collectivités.

Face à un problème systémique comme celui du changement climatique, les individus seuls ne peuvent pas compenser l'inaction structurelle :



LES CHOIX INDIVIDUELS SONT IMPORTANTS, MAIS ILS DOIVENT S'INSCRIRE DANS UN CADRE STRUCTUREL QUI LES RENDE POSSIBLES ET EFFICACES. SANS TRANSFORMATIONS SYSTÉMIQUES PROFONDES DANS LES POLITIQUES, LES INFRASTRUCTURES ET LES TECHNOLOGIES, LES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENT NE SUFFIRONT PAS.



GIEC, Rapport AR6, Résumé pour les décideurs, 2022 (Groupe III)

Le but n'est pas d'imposer un modèle unique, mais d'offrir à chacun — habitants, élus, professionnels — les informations nécessaires pour faire des choix qui répondent à la fois aux réalités du territoire et aux enjeux climatiques.

La transition est une opportunité importante pour nos territoires : elle y crée des emplois.

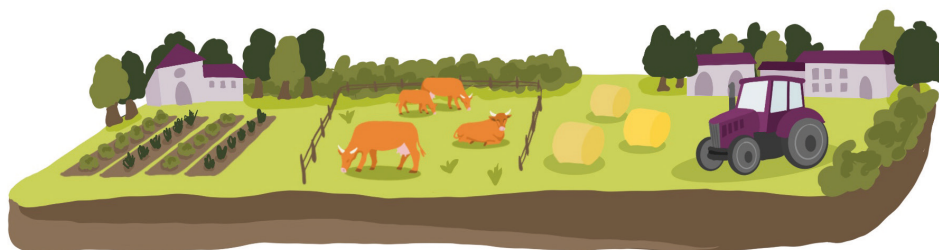
Selon les calculs du cabinet Sémaphore pour une étude publiée par Réseau Action Climat, si on respecte les objectifs fixés par la planification écologique de la France.

**PLUS DE 100 000 EMPLOIS SONT À CRÉER
DANS LE SECTEUR PRIVÉ D'ICI 2030
DANS LES TERRITOIRES RURAUX,
EN PARTICULIER DANS L'ÉNERGIE ET LA RÉNOVATION.¹⁵**

La transition mène à la souveraineté énergétique et offre un levier important de soutien aux emplois locaux du secteur du bâtiment.

QUE PUIS-JE FAIRE À L'ÉCHELLE INDIVIDUELLE ?

- Agir dans le cadre de son activité professionnelle, associative, syndicale ou d'élu
- Agir sur sa façon de se déplacer
- Agir sur la rénovation et le mode de chauffage de son logement
- Agir sur son alimentation
- Interpeller ses élus et se former sur ces sujets.



QUELS SONT LES ENJEUX POUR L'AGRICULTURE ?

Un tiers des émissions est issu des pratiques de fertilisation azotées, environ 10% viennent du chauffage des bâtiments et des carburants des machines agricoles et enfin presque 60% des émissions sont celles du méthane émis par les élevages.¹⁶

Feuille de route COP régionale Nouvelle-Aquitaine définie pour l'horizon 2025-2030 :

MIEUX SE NOURRIR (AGRICULTURE, PÊCHE)

Ce que disent le SGPE et la COP régionale Nouvelle-Aquitaine

- Modification des pratiques de fertilisation azotée
- Développement de pratiques d'élevage durable (tout en ralentissant la baisse du cheptel)
- Augmentation du linéaire de haies
- Diminution des prairies retournées
- Réduction des émissions des bâtiments agricoles (sortie du gaz et du fioul) et des machines (principalement via l'électrification ou l'utilisation de biocarburants)

Le saviez-vous ? Les impacts de nos gestes du quotidiens

1 REPAS VÉGÉTARIEN/JOUR/AN*	186	KGCO ₂ E
1 REPAS AU POULET/JOUR/AN	493	KGCO ₂ E
1 REPAS AVEC DU BOEUF/JOUR/AN	2 297	KGCO ₂ E

*IMPACTS EN FONCTION DE LA TYPOLOGIE DES REPAS

5 FRUITS/JOUR/AN LOCAUX + DE SAISON	47	KGCO ₂ E
5 FRUITS/JOUR/AN IMPORTÉS (BÂTEAU, CAMION)*	236	KGCO ₂ E
5 FRUITS/JOUR/AN HORS SAISON (SERRE CHAUFFÉE)	408	KGCO ₂ E

*IMPACTS EN FONCTION DE LA PROVENANCE ET SAISONNALITÉ DES FRUITS ET LÉGUMES

Sources : Carbonomètre, jeu EduClimat développé par Avenir Climatique, données ADEME

Pour réduire l'empreinte de son alimentation, le plus efficace est d'augmenter la part de produits locaux et de saison, et de diversifier ses sources de protéines.

Cela peut inclure davantage de protéines végétales (légumineuses, céréales...) et une consommation de viande rouge plus occasionnelle. Les émissions liées au transport sont relativement faibles dans l'empreinte carbone de l'alimentation.¹⁷ Les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à l'alimentation varient surtout énormément en fonction du type de régime alimentaire. Dans son étude sur ce sujet,¹⁸ SOLAGRO confirme que les régimes qui privilégient l'utilisation de protéines végétales en réduisant les protéines animales diminuent leur empreinte sur le climat. Le simple passage du régime actuellement observé à un régime qui atteint les apports nutritionnels conseillés permet déjà une réduction des émissions de 13 %. De nombreuses études, dont celles de l'Organisation Mondiale de la Santé

(OMS) montrent qu'une consommation modérée de viandes rouges et transformées est recommandée pour des raisons de santé publique, notamment car elles contribuent à la forte prévalence des maladies non transmissibles : diabète de type II, maladies cardio-vasculaires et certains cancers.¹⁹

L'élevage bovin occupe une place centrale dans l'identité et l'économie du Limousin. Les émissions de méthane issues de la fermentation entérique constituent un défi reconnu au niveau international mais des solutions d'amélioration existent déjà. **L'enjeu n'est pas de remettre en question l'élevage, mais d'accompagner la filière vers des pratiques permettant de maintenir sa vitalité économique, d'être plus robuste face aux changements climatiques tout en réduisant son empreinte.** En Limousin, ces évolutions peuvent s'appuyer sur les savoir-faire agricoles existants, les prairies permanentes et la grande diversité des systèmes d'élevage.

Au-delà du climat, le développement de pratiques agricoles adaptées permet :

- meilleure résilience aux sécheresses,
- moins de pertes de rendement,
- sols plus fertiles,
- eau mieux retenue,
- valorisation des produits locaux,
- image positive du territoire et attractivité touristique.



OÙ EN EST-ON DE LA TRANSITION ?

La Surface Agricole Utile (SAU, indicateur statistique normalisé qui mesure le territoire consacré à la production agricole) globale poursuit sa lente décrue d'environ -1 % au niveau national entre 2010 et 2020, un rythme similaire dans nos départements.

Même si elle reste minoritaire en Limousin, la SAU cultivée en agriculture biologique a plus que doublé passant de près de 29 000 ha en 2013 à plus de 65 500 ha en 2021. Le nombre d'exploitations en agriculture biologique a plus que triplé passant de 387 en 2010 à 1247 en 2021.

Part de la SAU en bio dans le total en Limousin (2021) : 8%

Cible nationale à atteindre d'ici à 2030²⁰ : 21%

Point d'attention : il est aujourd'hui difficile, pour l'agriculture, de suivre les indicateurs clefs de la transition écologique déclinés à l'échelle de nos départements. À titre d'exemple, les données d'un des indicateurs clefs pour la réduction des émissions de GES, les tonnages d'engrais azotés utilisés, ne sont pas disponibles publiquement à l'échelle des territoires à notre connaissance.

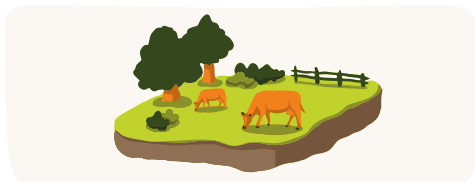
L'AGRICULTURE LIMOUSINE PRÉSENTE DES BÉNÉFICES ENVIRONNEMENTAUX

Notre territoire se caractérise par l'omniprésence des prairies – plus de 40 % de la surface, deux fois plus qu'en Nouvelle-Aquitaine – et par un réseau de haies encore important. La phase locale de l'élevage allaitant reste majoritairement extensive, sur ces prairies (l'engraissement, plus intensif, se faisant largement en aval de la filière, souvent hors de France : selon le diagnostic Agriculture et Alimentation de Transitions Limousines, 75-80 % des brouillards sont exportés vers l'Italie et la Grèce). Cette configuration confère plusieurs atouts environnementaux :

- **Très faible consommation énergétique de l'agriculture :** moins de 5 % du total de l'énergie finale consommée du Limousin ;
- **Forte présence de vieilles prairies permanentes :** important stock de carbone dans le sol à maintenir ;
- **Réseau de haies encore existant** avec un potentiel de stockage carbone et jouant un rôle majeur pour la biodiversité (services écosystémiques) ;
- Présence de prairies avec un albédo supérieur aux terres arables : limite l'absorption des rayonnements solaires et donc la température du sol ;
- Peu de surfaces cultivées et peu de tendance au retournement ce qui entraîne peu de déstockage du carbone présent dans le sol.

L'AGRICULTURE LIMOUSINE RESTE EXPOSÉE, MAIS CONSTRUIT DES SOLUTIONS COLLECTIVES.

Extraits du diagnostic Agriculture et Alimentation de Transitions Limousines publié en 2025.



Des animaux d'élevage qui souffrent des fortes chaleurs

Les bovins subissent un stress thermique dès 20–25 °C, sévère au-delà de 30 °C. Il provoque une respiration accrue, des besoins en eau plus élevés, une baisse d'appétit, de rumination et de production laitière. Il entraîne aussi des troubles sanitaires (boiteries, mammites, baisse d'immunité, acidose), réduit la reproduction (veaux plus petits) et augmente la mortalité lors des canicules (+24 % en 2003).



Des sécheresses plus marquées entraînant des rendements moindres

L'augmentation des sécheresses pourrait réduire les rendements des cultures fourragères et céréalières, en raison de sols plus secs et d'une évapotranspiration accrue. Les prairies subiront aussi un stress hydrique, diminuant la production d'herbe et affectant l'alimentation des troupeaux. La disponibilité en eau pourrait devenir critique, avec des cours d'eau plus bas du printemps à l'automne et des besoins accrus pour abreuver les animaux.

LA RÉPONSE ? UNE VISION ET DES SOLUTIONS COLLECTIVES

Après un premier diagnostic, Transitions Limousines a lancé en 2026 une concertation citoyenne en Corrèze, Creuse et Haute-Vienne avec habitants, élus et acteurs agricoles afin de confronter les données au terrain et co-construire un plan de transformation pour garantir la sécurité alimentaire et la pérennité des exploitations.

L'ambition est de construire ensemble des propositions de solutions pour une agriculture et une alimentation bas-carbone, résilientes face aux crises climatiques, préservant le vivant et la santé et assurant des revenus dignes aux agriculteurs et agricultrices.



QUELS SONT LES ENJEUX POUR LES TRANSPORTS DU QUOTIDIEN ?

Les émissions liées aux transports proviennent à plus de 99% du transport routier : sur notre territoire, la grande majorité des déplacements sont effectués en voiture ; il existe encore trop peu d'alternatives efficaces de report modal (transports en commun, vélo ou marche) pour les particuliers mais aussi pour le transport de marchandises et, si l'électrification du parc de voitures particulières accélère ces dernières années, elle reste encore à poursuivre.

En Limousin, la mobilité n'est pas seulement une question d'émissions : elle est un enjeu de pouvoir d'achat pour les ménages, particulièrement exposés à la dépendance automobile et aux fluctuations du prix du carburant. Renforcer les alternatives, c'est construire la résilience sociale du territoire autant que sa trajectoire climatique.

Feuille de route définie au niveau de la Nouvelle-Aquitaine pour l'horizon 2025-2030 :

MIEUX SE DÉPLACER (TRANSPORTS DU QUOTIDIEN)

Ce que disent le SGPE et la COP régionale Nouvelle-Aquitaine

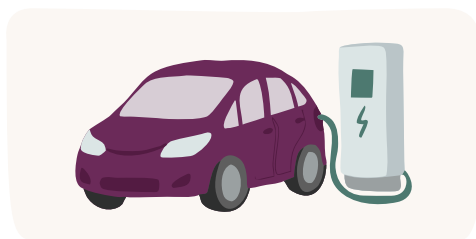
- Régénération du réseau ferroviaire, amélioration des dessertes et reports vers les transports en commun
- Incitation au covoiturage
- Développement de la pratique du vélo
- Développement des voitures électriques

Focus sur la voiture électrique :

La voiture électrique présente un bilan carbone nettement meilleur que les véhicules thermiques. Certes, sa fabrication – en particulier celle de la batterie – émet davantage de CO₂, mais sur la totalité de leur cycle de vie, les véhicules électriques émettent 2 à 4 fois moins de CO₂ qu'un modèle essence ou diesel.²¹ Cette performance est renforcée par un mix électrique français faiblement carboné et par les progrès rapides des technologies de batteries, dont les émissions de production ont déjà chuté significativement ces dernières années.

La voiture électrique est incontournable pour réussir la décarbonation de nos mobilités dans nos campagnes où la voiture est souvent indispensable pour de nombreux déplacements et pour réduire la

dépendance des ménages aux fluctuations du prix de l'essence. Néanmoins, **son déploiement doit s'intégrer dans une réflexion plus large sur l'aménagement du territoire à long terme, les usages et les distances parcourues dans un monde sans pétrole**, l'accès aux transports collectifs, les impacts des matériaux critiques nécessaires aux batteries et un accompagnement financier pour rendre la transition accessible à tous.



Le saviez-vous ? Les impacts de nos gestes du quotidien

10KM/JOUR/AN EN VÉLO ÉLECTRIQUE	40	KGCO ₂ E
10KM/JOUR/AN EN TER	102	KGCO ₂ E
10KM/JOUR/AN EN VOITURE ÉLECTRIQUE	376	KGCO ₂ E
10KM/JOUR/AN EN BUS THERMIQUE*	445	KGCO ₂ E
10KM/JOUR/AN EN VOITURE THERMIQUE	796	KGCO ₂ E

*(IMPACT MOYEN DIMINUANT SI LA FRÉQUENTATION DU BUS AUGMENTE ET INVERSEMENT)

Source : ADEME Impact CO₂ Transport

Chaque mode de déplacement a un impact carbone différent. Ces éléments permettent à chacun de faire des choix adaptés à sa situation et à son accès à l'offre de transports collectifs.

Au-delà du climat, la transformation de nos modes de transports c'est aussi :

- Améliorer la santé des habitants via l'amélioration de la qualité de l'air et la mise en mouvement des individus, leur permettre de faire des économies et améliorer l'accessibilité à la ville des plus jeunes et des plus âgés.
- Renforcer l'attractivité touristique et s'adapter aux nouvelles attentes des voyageurs.

Le vélo : de nombreux atouts pour les territoires

Le potentiel de développement est conséquent, y compris sur notre territoire, avec selon l'INSEE, 60 % des déplacements domicile-travail de moins de 5 km qui sont effectués en voiture, contre seulement 5 % à vélo.

La marche et le vélo permettent de réduire significativement les maladies cardiovasculaires, le diabète, certains cancers et la dépression grâce à une activité physique régulière. Les gains annuels potentiels sont estimés à 50 milliards d'euros pour la santé et l'économie en augmentant la pratique de la marche et du vélo en France.²²

Dans nos villes et nos campagnes, avec la hausse des prix du carburant, les infrastructures cyclables protègent le pouvoir d'achat local et améliorent l'accessibilité aux services pour les ménages modestes.

Le tourisme à vélo est l'un des secteurs touristiques les plus dynamiques de France : 22 millions de pratiquants chaque année, 9 millions de séjours, un réseau national presque achevé et des retombées économiques de 30 000 à 80 000 € par kilomètre d'itinéraire et par an.²³ Cette activité profite directement aux hébergements, restaurants, loueurs, territoires ruraux et centres-bourgs et valorise le patrimoine local tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Le tourisme à vélo est devenu la première forme d'itinérance touristique devant la randonnée pédestre.²⁴



OÙ EN EST-ON DE LA TRANSITION ?

Part des véhicules électriques dans le parc en Limousin (2025)²⁵:

2%

Nombre de kilomètres de pistes cyclables et voies vertes aménagées en Limousin (2023)²⁷ :

200KM

Cible nationale à atteindre d'ici à 2030 :

15%

DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES²⁶

+300KM

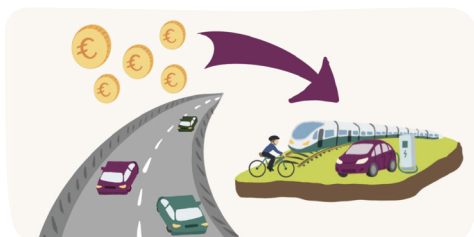
DE PISTES CYCLABLES ET VOIES VERTES RESTANT À AMÉNAGER EN LIMOUSIN D'ICI À 2030 (HORS BANDES CYCLABLES)²⁸

11

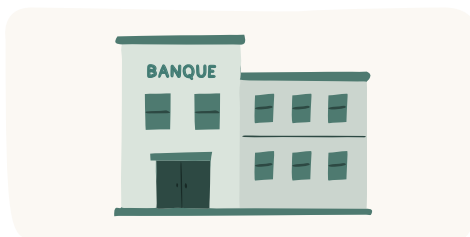
LES POLITIQUES ACTUELLES NE PERMETTENT PAS D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS FIXÉS POUR LE SECTEUR DES TRANSPORTS ; DES MESURES SUPPLÉMENTAIRES ET DES INVESTISSEMENTS MASSIFS SONT NÉCESSAIRES POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION.³⁰

Haut Conseil pour le Climat

Dans une étude de 2024, La Banque Postale et l'Institut de l'économie pour le climat (I4CE)³¹ montrent que les collectivités locales disposent de **4 grands leviers pour financer les investissements de transition écologique**, dont les deux premiers sont les plus immédiatement mobilisables :



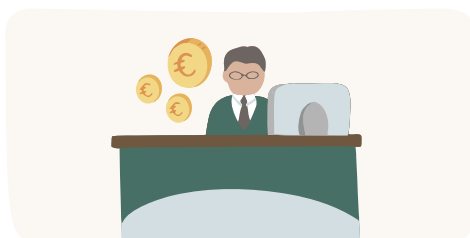
1. REDIRECTION DES INVESTISSEMENTS :
RÉORIENTER LES DÉPENSES LOCALES DÉFAVORABLES À LA TRANSITION VERS DES DÉPENSES FAVORABLES.



2. RECOURS À L'EMPRUNT :
AUGMENTER LE RECOURS À L'EMPRUNT POUR FINANCER L'ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS, TOUT EN REPENSANT LA TRAJECTOIRE DE DÉSENDETTEMENT POUR LA RENDRE COMPATIBLE AVEC LES BESOINS CLIMATIQUES.



3. RESSOURCES PROPRES :
MOBILISER D'AVANTAGE LES RECETTES LOCALES (FISCALITÉ, TARIFS, CESSIONS D'ACTIFS) EN INTÉGRANT LES ENJEUX D'ÉQUITÉ ET D'ACCEPTATION LOCALE.



4. SOUTIEN DE L'ÉTAT :
RENFORCER LA STABILITÉ, LA PRÉVISIBILITÉ ET LE VOLUME DES DOTATIONS ET FONDS DÉDIÉS AU CLIMAT, ET MIEUX ÉVALUER LEUR EFFET INCITATIF.

FOCUS SUR L'IMPACT DES GRANDS PROJETS D'INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT DU QUOTIDIEN

Analyse hors investissements de sécurité et maintenance sur les infrastructures routières existantes

Transitions Limousines a analysé la cohérence des grands investissements faits en Limousin ces dernières années avec l'atteinte des objectifs de neutralité carbone en utilisant la méthode développée par l'Institut de l'économie pour le climat (I4CE) préconisée par l'État auprès des collectivités locales françaises pour analyser leurs dépenses d'investissement. Cette analyse se limite à un angle climat pour le moment, elle ne considère pas les autres enjeux de ces différents projets.

PROJETS CONSIDÉRÉS COMME DES DÉPENSES VERTES, FAVORABLES À LA TRANSITION BAS-CARBONE :

- Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) à Limoges Métropole (horizon 2030)
- Rénovation de la ligne ferroviaire Limoges-Poitiers (2024-2028)
- Travaux sur la ligne Limoges-Ussel (2026-2027)
- Études et première phase de travaux sur la ligne de train Angoulême-Limoges (2023-2027)
- Travaux à la gare de Limoges-Bénédictins : rénovation quais, éclairage, signalétique, mise en accessibilité (2023-2027)

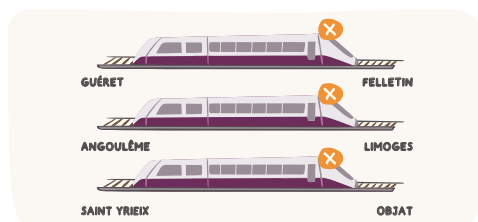
DÉPENSES BRUNES DÉFAVORABLES À L'ATTEINTE DES OBJECTIFS CLIMAT :

- Création d'une 2x2 voies de 6 km entre la RN520 et Nieul (horizon 2030)
- Création de créneaux de dépassement à 2x2 voies sur la RN147 à Berneuil et à Chamboret (2024-2027)
- Déviation de la RD 901 Brive-Objat (horizon 2030)
- Déviation de Meymac (2025-2027)

Plus de 400 millions d'euros d'investissements sur les 3 départements sont favorables à la transition bas-carbone (bus à haut niveau de service, rénovation des infrastructures ferroviaires...). Nos collectivités investissent dans le futur de nos mobilités.

Plus de 200 millions d'euros d'investissements dans les infrastructures du quotidien sont incompatibles avec les objectifs climatiques du territoire : ces dépenses représentent un potentiel de réorientation budgétaire vers des mobilités bas-carbone au service du désenclavement.

Le volet Mobilités du Contrat de Plan État-Région (CPER) Nouvelle-Aquitaine 2021-2027 mobilise environ 2 milliards d'euros, dont près de 1,5 milliard pour le ferroviaire (environ 70 % de l'enveloppe)³⁵, orientés en priorité vers les axes littoraux (Bordeaux-Hendaye, Bordeaux-La Rochelle) et les études liées au projet de ligne à grande vitesse reliant Bordeaux à Toulouse et à l'Espagne. Le Conseil Économique, Social et Environnemental Régional (CESER) Nouvelle-Aquitaine, dans son avis de juin 2024, a salué la réorientation ferroviaire tout en soulignant que le CPER ne constitue pas la rupture attendue et s'interroge sur sa capacité à répondre aux besoins de régénération des lignes de desserte fine.³⁵

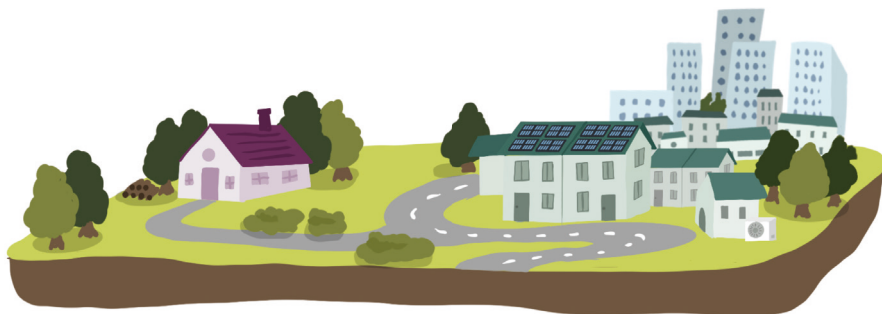


En parallèle, plusieurs lignes de TER sont victimes d'un manque de financements, qui entrave la réussite des objectifs climatiques sur le territoire et interrogent sa capacité à maintenir des alternatives crédibles à la voiture : la fermeture en 2025 de la ligne Guéret-Felletin, sur laquelle selon la SNCF, 50 à 80 millions d'euros seraient nécessaires pour assurer la poursuite des circulations,³² mais aussi les fermetures des lignes Angoulême-Limoges (en partie fermée avec une réouverture potentiellement prévue à partir de 2030) dont le montant des travaux s'élève à plus de 360 millions d'euros³³ et Limoges-Brive (sur le tronçon Saint-Yrieix-Objat) qui nécessite 40 millions d'euros pour remettre les voies en état.³⁴

Il existe pourtant en Limousin quelques projets qui proposent de renforcer les investissements dans des infrastructures dans les transports en commun du quotidien :

- Projet citoyen de Tram-train Limousin, soutenu par des collectivités et des entreprises locales
- Écotrain Guéret – Felletin
- Pacte Territorial pour la Creuse : renforcement l'offre TER et des lignes d'autocar
- Association BOPSYL pour la réhabilitation de la ligne ferroviaire Limoges/Brive via Saint-Yrieix
- Projet REVEL (Réseau Vélo Limoges) : construction d'un réseau d'infrastructures cyclables
- Association Angoulim pour la réouverture de la ligne Angoulême-Limoges

À date, seuls deux projets de Services Express Régionaux Métropolitains (SERM) sont actuellement labellisés par l'État en Nouvelle-Aquitaine : ceux de Bordeaux et du Pays basque. Aucun en Limousin, même si on peut noter que le RER Périgord-Limousin figure sur les cartographies des projets à l'étude de l'association Objectif RER Métropolitain (qui veille et assure le suivi de ces sujets) et que celui-ci est pleinement intégré dans la stratégie de refonte du plan local d'urbanisme intercommunal de la Métropole de Limoges.



QUELS SONT LES ENJEUX POUR NOS BÂTIMENTS ?

Les émissions proviennent en 2020 principalement du chauffage, avec plus de 40% des logements qui étaient chauffés au fioul ou au gaz, et environ 20% des logements qui étaient des passoires énergétiques en Limousin au 1er janvier 2025,³⁶ la Creuse étant un des départements en comptant le plus en France.

Le Limousin est l'un des territoires les plus exposés de France à la vulnérabilité énergétique dans le logement, sous l'effet cumulé d'un parc ancien, d'une forte dépendance au fioul et au gaz, et de revenus médians inférieurs à la moyenne nationale. Concrètement, pour chauffer son logement à 19 °C, un ménage vulnérable consacre 1 100 € de plus qu'un ménage moyen (d'après l'INSEE) — une part du budget qui pèse directement sur le pouvoir d'achat des plus modestes.

Dans nos départements, rénover les logements, c'est un enjeu social et de pouvoir d'achat, autant que climatique.

Feuille de route définie au niveau de la Nouvelle-Aquitaine pour l'horizon 2025-2030 :

MIEUX SE LOGER (BÂTIMENTS)

Ce que disent le SGPE et la COP régionale Nouvelle-Aquitaine

- Sobriété (réduction des consommations d'énergie)
- Rénovations énergétiques performantes
- Changements des chaudières fioul et gaz

Quels sont les impacts de notre mode de chauffage ? (pour une maison de 100 m2)



Source : ADEME Simulateur Impact CO₂

Au-delà du climat, moderniser son chauffage ou isoler son logement, c'est :

- réduire parfois de manière importante les factures d'énergie ;
- améliorer le confort en été et en hiver ;
- soutenir des entreprises et artisans locaux ;
- augmenter la valeur des logements et garantir les conditions de leur utilisation ;
- et parfois, améliorer la qualité de l'air intérieur et la santé des occupants.



OÙ EN EST-ON DE LA TRANSITION ?

Part de logements au fioul en Limousin (2022)³⁷ :

15% (60 000)

Part de logements au gaz en Limousin (2022)³⁹ :

30% (120 000)

Part de logements vacants dans le parc en Limousin (2022) :

11%

Part de passoires énergétiques (2025) :

20%

Part de ménages en situation de vulnérabilité énergétique logement (2021) :

35% VS 17,5% À L'ÉCHELLE DE LA FRANCE HEXAGONALE

Cibles nationales :

-75%

DE CHAUDIÈRES AU FIOUL
DANS LES RÉSIDENCES PRINCIPALES
ENTRE 2019 ET 2030³⁸

-20%

DE CHAUDIÈRES AU GAZ
DANS LES RÉSIDENCES PRINCIPALES
ENTRE 2019 ET 2030⁴⁰

L'ARTIFICIALISATION DES SOLS ACCENTUE LES PROBLÈMES LIÉS À L'EAU

S'il est vrai que "Mille vaches" vient de "mille vacca" qui veut dire mille sources, et que notre abondance de ruisseaux et rivières a pu amener certains à qualifier le Limousin de château d'eau de la France, en réalité, **nous sommes très vulnérables face au manque d'eau**. Notre sol en granit ne permet pas de la stocker en profondeur, l'eau ruisselle puis elle s'en va : nous sommes donc très dépendants de la pluviométrie mais aussi de la capacité du vivant à retenir l'eau. Pour nous protéger contre le manque d'eau, il est essentiel de préserver et d'étendre nos forêts, nos

haies, nos zones humides et nos prairies, tout en limitant le rythme d'artificialisation de nos sols.⁴¹

L'artificialisation imperméabilise les sols (moins d'infiltration), augmente le ruissellement (plus d'inondations) et perturbe la régulation hydrique (dégradation de la ressource en eau).⁴²

Voici une situation préoccupante dans notre région : l'artificialisation des sols continue de croître, malgré une baisse constante de la population.

Entre 2011 et 2022, le Limousin a perdu près de 16 000 habitants, mais la consommation d'espaces ne faiblit pas. Les espaces naturels, agricoles et forestiers sont grignotés pour de l'habitat, des zones d'activités, des routes et d'autres aménagements.

Pourquoi est-ce un problème au-delà de la rétention d'eau ?

- Perte d'espaces agricoles et de terres arables ;
- Perte d'attractivité et dévitalisation des centres-bourgs ;
- Dégradation de nos paysages ;
- Fragilisation financière des dépenses de fonctionnement des collectivités avec le développement d'infrastructures de réseaux et de dessertes pour une population en baisse
- Perte d'habitats naturels pour la biodiversité ;
- Hausse des risques d'inondations et des îlots de chaleur en ville ;
- Déstockage du carbone des sols artificialisés.⁴³

TROIS AXES D'ACTION POUR AMÉLIORER NOTRE CAPACITÉ À RETENIR L'EAU



PRÉSERVER ET REPLANTER DES HAIES

EAU RETENUE DANS LES SOLS, MOINS D'ÉROSION, BIODIVERSITÉ, PAYSAGES
AGRICOLAS PLUS ATTRACTIFS, IDENTITÉ CULTURELLE PRÉSERVÉE



RESTAURER ZONES HUMIDES ET PRAIRIES

MOINS DE RISQUES D'INCENDIES, RÉSERVOIRS DE FRAÎCHEUR EN ÉTÉ,
LIMITATION DE L'IMPACT DES INONDATIONS (SOLS ÉPONGES)



LIMITER L'ARTIFICIALISATION

MOINDRE COÛT POUR LES COLLECTIVITÉS, REVITALISATION DES CENTRES-BOURGS



QUELS SONT LES ENJEUX POUR L'INDUSTRIE ET L'ÉNERGIE ?

Feuille de route définie au niveau de la Nouvelle-Aquitaine pour l'horizon 2025-2030 :

MIEUX PRODUIRE (INDUSTRIE)

Ce que disent le SGPE et la COP régionale Nouvelle-Aquitaine

- Accélération de la décarbonation des industries prioritaires
- Développement des énergies renouvelables, des réseaux de chaleur et de la production de biométhane
- Favorisation d'un usage du bois plus durable et raisonné

La notion intensité sociale : une dimension négligée de la transition écologique

Lorsque nous abordons la transition écologique, notre regard se concentre souvent sur les questions énergétiques et les émissions de carbone, en négligeant d'autres dimensions pourtant essentielles. Parmi elles, la notion d'intensité sociale, explorée notamment par Marcel Ruchon dans ses travaux sur la transition écologique, mérite qu'on s'y attarde, particulièrement dans les secteurs du bâtiment et de l'industrie. Elle désigne la part d'énergie humaine qualifiée incorporée dans une construction ou une production.⁴⁴ Concrètement, il s'agit de privilégier le recours à la main-d'œuvre locale et aux savoir-faire traditionnels plutôt qu'aux processus industriels fortement consommateurs d'énergie fossile. Dans le contexte limousin, cette dimension prend tout son sens. **Les travaux de rénovation énergétique sont des activités à forte intensité de main-d'œuvre, créant des emplois locaux non délocalisables.**⁴⁵

Pour notre territoire, **cela signifie que chaque euro investi dans la rénovation thermique d'un bâtiment ou encore dans l'agriculture respectueuse des écosystèmes génère non seulement des bénéfices environnementaux, mais aussi du lien social, des compétences locales et de l'emploi pérenne.** L'intensité sociale devient alors un critère d'analyse pertinent pour évaluer les projets de transition : au-delà de leur bilan carbone, quelle quantité d'emplois locaux génèrent-ils ? Favorisent-ils le développement de compétences sur le territoire ? Renforcent-ils le tissu économique local ? Cette notion reste encore peu explorée : il serait pertinent que les futures analyses territoriales intègrent plus systématiquement ce critère pour évaluer la robustesse sociale et économique des projets de transition, aux côtés des indicateurs environnementaux classiques.



OÙ EN EST-ON DE LA TRANSITION ?

Part des énergies renouvelables
dans la consommation d'énergie
finale (2022) en Limousin : ⁴⁶

32% (VS 31% EN 2015)

Part d'énergies fossiles importées
dans l'énergie finale consommée en
Limousin (2023) :

55%

Part à atteindre en 2030 en Région Nouvelle-Aquitaine :

50%



LES ENJEUX DE LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DE NOS PAYSAGES FORESTIERS

Pour limiter les effets du changement climatique, la réduction des émissions doit s'accompagner d'un renforcement de la capacité des milieux naturels à absorber le carbone. **En Limousin, nos paysages com-**

posés de forêts, prairies, zones humides et réseaux de haies forment un ensemble écologique particulièrement favorable au stockage de carbone et au maintien de la biodiversité.

Bien que nous ne représentions que 18 % des émissions régionales de gaz à effet de serre, nous absorbons environ un tiers du CO₂ séquestré chaque année en Nouvelle-Aquitaine.

La préservation et le renforcement des milieux naturels constituent donc des leviers essentiels, pour la transition climatique régionale et la préservation de son identité paysagère.

Cependant, cette capacité de séquestration s'est affaiblie : elle a diminué d'environ -10 % entre 2015 et 2021 en Limousin, sous l'effet cumulé des sécheresses répétées, de l'augmentation des ravageurs et de la hausse des prélèvements de bois. Ces pressions dégradent les écosystèmes,

leur rôle de puits de carbone et menacent la biodiversité qui en dépend. 95% de la forêt limousine appartient à des propriétaires privés dont le rôle devient essentiel pour préserver et adapter nos milieux naturels à la nouvelle donne climatique.⁴⁷

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET LES RESSOURCES

Ce que disent le SGPE et la COP régionale Nouvelle-Aquitaine

- Réduction des prélèvements en eau et protection des zones de captage pour en améliorer la qualité
- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires
- Développement de l'agriculture biologique et des exploitations à Haute Valeur Environnementale (HVE)
- Réduction des déchets ménagers
- Protection des écosystèmes et augmentation de la surface d'aires protégées



OÙ EN EST-ON DE LA MISE EN ŒUVRE DES LEVIERS D'ACTION ?

Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) entre 2011 et 2024⁴⁸ :

+ 5 900 HECTARES

Cibles nationales à atteindre :

-50%

DE CONSOMMATION D'ESPACES NATURELS,
AGRICILES ET FORESTIERS ENTRE 2021 ET 2031 PAR RAPPORT À 2011-2021

Atteinte du zéro artificialisation nette en 2050

(tout sol artificialisé fait l'objet d'une surface équivalente rendue à la nature)

QUE FAIRE POUR SE PRÉPARER À L'AVENIR ?

La section qui suit présente des pistes d'actions concrètes pour mieux préparer notre territoire aux effets du changement climatique. Fidèle à la philosophie de Transitions Limousines, elle n'a pas vocation à constituer un plan prescriptif ni un programme arrêté. Notre démarche repose sur le débat, la délibération collective et la participation citoyenne : ces propositions sont donc avant tout des bases de discussion.

Nous les formulons ici pour donner aux élus, aux acteurs locaux et aux habitants des éléments tangibles à débattre, à enrichir et à adapter selon les réalités de chaque territoire. Elles visent à ouvrir des chemins possibles, à nourrir les choix publics et à accompagner les décisions futures.

Nous invitons chacun et chacune à participer aux concertations thématiques que nous organisons et organiserons sur tout le territoire dans les années à venir.

COLLECTIVITÉS

CITOYENS



PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

- Restaurer zones humides, haies et prairies qui ralentissent le cycle de l'eau, restituant en été les surplus de l'hiver
 - Moderniser les réseaux d'eau, limiter les fuites et sécuriser l'alimentation en eau potable
 - Anticiper les pénuries estivales et les excédents hivernaux en adaptant les plans de gestion de crise
 - Renforcer les capacités de stockage et d'infiltration naturelles (mares, sols vivants, désimperméabilisation)
- Installer des récupérateurs d'eau, des équipements économes
 - Réduire ses consommations d'eau (sobriété), notamment en période estivale
 - Participer à la plantation d'arbres et de haies en privilégiant des essences locales résilientes à la sécheresse



ADAPTER LES BÂTIMENTS, LES BOURGS ET CENTRES URBAINS

- Massifier la rénovation énergétique en intégrant les enjeux de confort d'été (isolation, protections solaires, ventilation naturelle...) et la prévention des inondations
 - Intégrer les enjeux de refroidissements urbains dans les chantiers en ville (plantations, ombrages, désimperméabilisation...)
 - Auditer la vulnérabilité des bâtiments sensibles (EHPAD, hôpitaux, écoles...)
 - Encourager la sobriété énergétique dans les bâtiments publics (températures de consigne, éclairage...)
 - Mettre à jour les plans communaux de sauvegarde face aux canicules, feux de forêts, inondations
- Rénover son logement en pensant au confort d'été notamment dans le choix de l'isolant
 - Remplacer son mode de chauffage au gaz ou au fioul



PROTÉGER FORÊTS, SOLS ET BIODIVERSITÉ

- Privilégier la revitalisation des centres-bourgs à l'artificialisation des sols
 - Encourager et soutenir l'agriculture avec haies, prairies permanentes et pratiques agroécologiques
 - Renforcer la gestion préventive du feu
 - Surveiller le dépérissement et diversifier les forêts
- Soutenir les filières locales et l'agriculture biologique
 - Participer à des chantiers citoyens et participatifs (plantations, restauration de milieu...)

COLLECTIVITÉS

CITOYENS



TRANSFORMER LES MOBILITÉS

- Prioriser les investissements verts en utilisant notamment l'annexe environnementale obligatoire aux comptes
 - Réduire les besoins de déplacement à la source en intégrant les enjeux de proximité (distances, accessibilité aux services) dans les documents d'urbanisme
 - Sécuriser les axes de transport prioritaires en cas de crise
- Privilégier lorsque c'est possible le covoiturage, les transports en commun, le vélo et la marche
 - Passer à l'électrique si la voiture reste indispensable.



SÉCURISER L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION

- Soutenir la diversification des élevages et des cultures pour réduire les risques
 - Aider à la création de réserves fourragères, de systèmes d'ombre, d'accès à l'eau
 - Soutenir les filières locales de transformation pour renforcer l'autonomie
 - Créer des plans alimentaires territoriaux résilients
 - Orientations en cours d'approfondissement dans le cadre de la concertation organisée par Transitions Limousines
- Consommer au maximum local, bio et de saison
 - Augmenter la part des protéines végétales dans une alimentation diversifiée

QUE PEUVENT FAIRE LES NOUVEAUX ÉLUS LOCAUX ?

- Former l'ensemble des élus et les services techniques aux risques climatiques et à l'adaptation
- Utiliser les méthodes proposées par l'État et par l'Institut de l'Économie pour le Climat pour construire des programmes pluriannuels d'investissement alignés avec les enjeux de transition
- Rejoindre le réseau "Élus pour agir" proposé par l'agence de la transition écologique (ADEME)"

QUI FAIT QUOI ?

LE RÔLE DES COLLECTIVITÉS LOCALES DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Il peut parfois être difficile de s'y retrouver dans le maquis des compétences des différentes collectivités locales. Voici un récapitulatif non exhaustif pour vous aider à comprendre les rôles principaux liés à la transition écologique :

RÉGION



- Planifie l'aménagement durable du territoire dans un schéma régional incluant mobilités, climat, biodiversité, énergie



- Gère et développe les mobilités décarbonées : offre ferroviaire régionale (TER) et coordination générale de la mobilité



- Accompagne la transition agricole, l'orientation économique et la formation vers les métiers de la transition



- Planifie le développement des énergies renouvelables



- Protège la biodiversité via les parcs naturels régionaux et l'élaboration d'une stratégie régionale environnementale

DÉPARTEMENT



- Développe et entretient les pistes cyclables départementales ou voies vertes et certaines voiries structurantes



- Protège les espaces naturels sensibles (ENS) et mène des actions environnementales ciblées



- Gère les services d'incendie et de secours (SDIS), essentiels face aux feux et événements climatiques extrêmes



- Rénove et adapte les collèges aux enjeux énergétiques et climatiques

BLOC COMMUNAL

(COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS)



- Disposent de la clause de compétence générale, permettant d'agir sur tous les sujets locaux environnementaux dès qu'il existe un intérêt public local

PCAET



- Pilotent les Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET)
- Gèrent l'urbanisme : lutte contre l'artificialisation, rénovation des centres-bourgs, adaptation climatique des villes et végétalisation des espaces



- Assurent la gestion de l'eau (eau potable, assainissement, eaux pluviales, milieux aquatiques et prévention des inondations)



- Organisent les transports du quotidien (si elles ont pris la compétence mobilité)



- Gèrent les déchets et l'économie circulaire



- Adaptent et rénovent les écoles, gymnases, espaces et bâtiments publics aux canicules et risques climatiques en intégrant la sobriété énergétique



- Sont le soutien privilégié des initiatives et associations locales

LA NOUVEAUTÉ QUI REND VISIBLES LES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX DES COLLECTIVITÉS

Depuis la loi de finances de 2024, les collectivités territoriales de plus de 3 500 habitants doivent obligatoirement joindre à leurs documents budgétaires une annexe dite « environnementale », qui consiste à analyser les dépenses réelles d'investissement en fonction de leur contribution aux objectifs de la transition écologique : climat, biodiversité, eau, pollutions et économie circulaire.

Elle vise avant tout à mieux intégrer les enjeux environnementaux dans les décisions financières locales et à assurer une certaine transparence aux citoyens. Pour les élus, cette annexe constitue un cadre intéressant pour objectiver l'impact environnemental de leurs investissements.

Transitions Limousines apportera un regard constructif sur ces exercices, veillera à leur diffusion auprès du plus grand nombre afin d'éclairer les décisions d'investissement et leur impact sur la transition écologique sur le territoire.

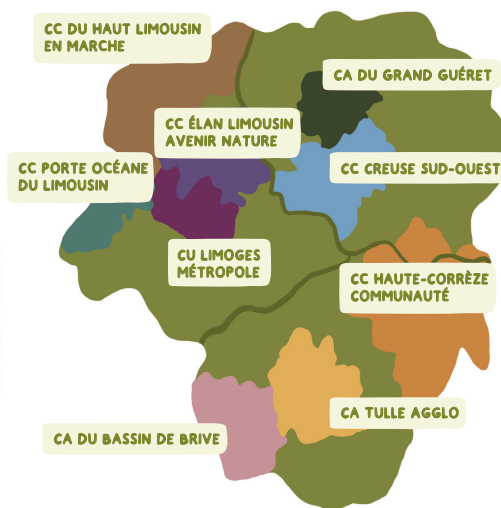
LE SAVIEZ-VOUS ?

Le programme Territoire Engagé Transition Écologique (TETE) est le dispositif de référence dédié aux collectivités, notamment aux intercommunalités, pour faciliter la structuration et la mise en œuvre de leur politique territoriale de transition écologique sur un champs d'action complet : performance énergétique des bâtiments publics, mobilité douce et durable, énergies renouvelables, réduction et valorisation des déchets... Il est géré par l'Agence de la transition écologique (ADEME) qui attribue un label noté sur 5 étoiles à chaque collectivité engagée pour valoriser son niveau d'avancement.

En 2026, au moment où nous écrivons ce rapport, 9 intercommunalités sur les 31 composant notre territoire Limousin sont engagées dans le programme "Territoire Engagé Transition Écologique" de l'ADEME (Agence de la transition écologique) :



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



LES INDICATEURS NATIONAUX DE SUIVI DE LA PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE

Pour agir efficacement, les élus locaux doivent connaître le cap fixé par l'État. Le tableau suivant présente les principaux objectifs chiffrés de la planification écologique nationale à horizon 2030, secteur par secteur : un cadre de référence essentiel pour orienter les choix d'investissement des collectivités du Limousin et mesurer le chemin qu'il reste à parcourir sur notre territoire.

SECTEUR	INDICATEUR	UNITÉ	ANNÉE DE REF	VALEUR DE RÉF.	CIBLE 2030	VOLUTION RÉF-2030
TRANSPORT	Voitures électriques (% ventes neuves)	%	2018	1	66	+65 pts
	Voitures électriques (% parc roulant)	%	2018	0	15	+15 pts
	Pistes cyclables	milliers de km	2019	45	150	+230%
	Déplacements en transport collectif urbain	milliards de voyageurs-km	2019	45	56	+25%
	Déplacements en train	milliards de voyageurs-km	2019	102	127	+25%
BÂTIMENTS	Nombre de passoires thermiques	millions	2021	5	2	-60%
	Résidences principales chauffées au fioul	% du parc	2019	10	3,5	-6,5 pts
	Résidences principales chauffées au gaz	% du parc	2019	36	30	-6 pts
ÉNERGIE	Part ENR production brute électrique	%	2019	18	35	+17 pts
	Chaleur renouvelable réseaux de chaleur	%	2019	59	75	+16 pts
	Biogaz	Térawattheures	2020	11	50	+355%
	Solaire photovoltaïque (puissance installée)	Gigawatts	2019	9	54	+500%
	Éolien terrestre	Gigawatts	2019	17	33	+95 %
	Éolien offshore	Gigawatts	2019	0,5	4	+700 %
INDUSTRIE	Part de l'électricité dans le mix énergétique de l'industrie	%	2019	36	47	+11 pts
AGRICULTURE	Surfaces agricoles en bio	% SAU	2019	8,4	21	+13 pts
	Surfaces de cultures en légumineuses	Millions d'hectares	2019	0,9	2	+122 %
	Livraison d'engrais azotés	Millions d'hectares	2019	2167	1397	-35 %
DÉCHETS	Taux de recyclage de la filière emballages ménagers en plastique	%	2019	22	55	+33 pts
	Taux de recyclage des bouteilles en plastique	%	2019	58	90	+32 pts
ÉCO-SYSTÈMES	Haies plantées avec une aide de l'État	kilomètres	2023	0	50000	n/a
	Surfaces de forêt sous gestion durable approuvée	millions d'hectares	2019	7,7	8,7	+13 %
	Arbres plantés avec financements publics	millions de mètres-cubes	2022	58	833	+1 336 %
	Surfaces forestières renouvelées par les financements publics et adaptées au changement climatique	millions d'hectares	2021	0	1,2	n/a
	Artificialisation annuelle des sols	kilohectares par an	2018	22	12,3	-44%



CONCLUSION

Nous avons toutes et tous, entreprises, associations, élus et citoyens, notre part à prendre pour faire émerger un monde libéré de la contrainte carbone, plus résilient face aux crises à venir et plus robuste en préservant les écosystèmes ainsi que les forces économiques et sociales de notre territoire.

Dans un monde où les tensions sur les ressources sont de plus en plus importantes et qui devra faire face à la décrue des énergies fossiles, la baisse des émissions de GES est un investissement essentiel dans l'économie et les filières de notre territoire (que ce soit l'agriculture, la rénovation énergétique ou encore la restauration des milieux naturels).

La transition est une transformation profonde qui appelle à anticiper les changements dans un monde en mutation et plus incertain. Ce document présente des premiers éléments, basés notamment sur les orientations de la COP régionale et le SGPE : dans le cadre de ses travaux, Transitions Limousines vous propose de discuter de leur pertinence pour notre territoire.

Ceci est donc un appel à poursuivre et amplifier l'action collective pour écrire ensemble, dans la contrainte qui s'impose, un futur aussi résilient et désirable que possible.

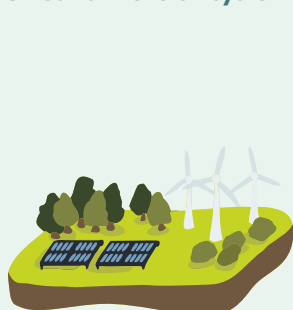
Alors, quel territoire souhaitez-vous pour les prochaines années ?

**LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE S'IMPOSE
PAR LA RÉALITÉ DU CLIMAT QUI VIENT :**

**ÉVITER L'INGÉRABLE ET GÉRER L'INÉVITABLE.
CE QUI RESTE ENTRE NOS MAINS, C'EST DE LA
PILOTER COLLECTIVEMENT — POUR EN FAIRE
UN LEVIER D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ
DE VIE, DE RÉSILIENCE DE NOS COMMUNES,
D'EMPLOIS LOCAUX, DE PRÉSERVATION DE
NOTRE EAU ET DE NOS PAYSAGES — PLUTÔT
QUE D'EN LAISSER LE COÛT, ÉCONOMIQUE ET
HUMAIN, AUX PLUS VULNÉRABLES.**

LES ENJEUX CLIMATIQUES SONT LIÉS À DE NOMBREUX AUTRES...

Transitions Limousines s'attache donc à explorer l'ensemble de ces enjeux et leur dimension systémique.



ÉNERGIE



CLIMAT



SANTÉ



LOGEMENT



EAU



INDUSTRIE



FORÊTS ET BOIS



AGRICULTURE ET ALIMENTATION



VILLES ET TERRITOIRES



MOBILITÉS ET FRET



EMPLOI



CULTURE



BIODIVERSITÉ



FINANCEMENT DES TRANSITIONS

VOUS SOUHAITEZ AGIR POUR LE TERRITOIRE ? REJOIGNEZ-NOUS !

Déclarée organisme d'intérêt général, l'association Transitions Limousines réunit des citoyens de tout horizon et s'attache à nouer des liens avec les acteurs du territoire (entreprises, associations, pouvoirs publics, etc.) afin de créer et animer un vaste réseau impliqué dans la transformation de l'économie du limousin.

Nos travaux, rigoureux et sourcés, sont attachés à la méthode scientifique et donnent lieu à des publications ouvertes dans l'objectif d'imaginer ensemble un futur désirable et robuste, partout sur le territoire. De nombreux secteurs sont explorés par l'association. À vous de choisir la thématique qui vous intéresse et de contribuer aux différents groupes de travail !

Transitions Limousines œuvre depuis 2022 à l'élaboration d'un Plan de Transformation de l'Économie du Limousin à l'horizon 2050 (PTELim), permettant d'être neutre en gaz à effet de serre, robuste face aux crises climatiques et aux tensions sur les ressources, préservant la santé des populations et régénérant la biodiversité.

**Vous souhaitez organiser un débat sur votre territoire ?
CONTACTEZ-NOUS !**

contact@transitions-limousines.org

**Vous souhaitez découvrir nos travaux ?
RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE :**

<https://transitions-limousines.org>



SOURCES

¹Sécheresse et canicule : ces communes en France où l'eau ne coule plus au robinet, Midi Libre, 2022

²Camion-citerne, nouveaux captages, plantes méditerranéennes... À Guéret, l'obsession du manque d'eau, Le Monde, Martine Valo, 2019

³"Travailler sous 38 degrés, c'est invivable" : fermeture de la bibliothèque tous les après-midi de l'été, France 3, Cindy Duffay et Frédéric Cano, 2025

⁴PLAN NATIONAL D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, MARS 2025

⁵Rapport 2025 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions, 04 novembre 2025, UNEP

⁶Utilisation des données DRIAS de Météo-France traitées par EcoAct, cabinet de conseil en transition écologique de Schneider Electric, depuis devenu SE Advisory Services

⁷Le SWI (Soil Wetness Index) est un indice d'humidité des sols. Il se situe entre 0 (stress hydrique) et 1 (sol humide). On regarde ici le nombre de jours dans l'année où il dépasse 0,4.

⁸Indicateur : nombre annuel de jours où l'indice de risque d'incendie est supérieur à 21,3 calculé par Météo-France

⁹285 hectares brûlés en Haute-Vienne : les incendies de l'été ont marqué l'année 2025 pour les pompiers, Ici Limousin, Fabienne Joigneault, 18 février 2026

¹⁰La transition écologique - Septembre 2025 - Cour des comptes

¹¹Article Le Populaire, Reginald MARIE, 24 février 2026

¹²AREC, données 2022, consolidation Transitions Limousines

¹³Données CITEPA

¹⁴AREC, données 2015 et 2021

¹⁵LES EMPLOIS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE dans les territoires ruraux, Réseau Action Climat, 2026

¹⁶AREC, données 2021

¹⁷Poore and Nemecek (2018) Reducing food's environmental impacts through producers and consumers

¹⁸Le revers de notre assiette, changer d'alimentation pour préserver notre santé et notre environnement, Solagro, 2019

¹⁹Cancer : cancérogénicité de la consommation de viande rouge et de viande transformée, OMS, 2015

²⁰Cible issue des travaux du Secrétariat Général à la Planification Écologique

²¹Life-cycle greenhouse gas emissions from passenger cars in the European Union: A 2025 update and key factors to consider, July 8, 2025 | By: Marta Negri and Georg Bieker

²²Marche, vélo, covoiturage : les bénéfices d'une mobilité plus durable, étude ADEME, 2025

²³Étude France Vélo Tourisme, 2025

²⁴Direction générale des Entreprises (DGE), 2024

²⁵SDES, données 2025, véhicules particuliers

²⁶Cible issue des travaux du Secrétariat Général à la Planification Écologique

²⁷Agence Régionale d'Évaluation environnement et Climat (AREC)

²⁸Secrétariat Général à la Planification Écologique et calculs Transitions Limousines

²⁹Patrick Rérat, Aurélie Schmassmann, Build it and they will come? The effects of a new infrastructure on cycling practices and expe-

riences, Transportation Research Interdisciplinary Perspectives, 2024

³⁰Haut Conseil pour le Climat, Avis sur la Stratégie nationale bas-carbone révisée, novembre 2022.

³¹PANORAMA DES FINANCEMENTS CLIMAT DES COLLECTIVITÉS LOCALES, 13 septembre 2024 par Aurore COLIN, Axel ERBA-ROUX, François THOMAZEAU, Julie MARCOFF, Alice MONTICELLI et Luc Alain VERVISCH

³²Sauvegarde de la ligne ferroviaire Guéret-Felletin, Question orale n°03965 - 17e législature, Sénat

³³Rouvrir la ligne ferroviaire Limoges-Angoulême, un chantier à 360 millions d'euros, Le Populaire, Guillaume Bellavoine, 2025

³⁴TER Limoges-Brive : le train roule à nouveau entre Nexon et Saint Yrieix, mais après ?, Jérôme Edant, 2020

³⁵Contrat de Plan État-Région Nouvelle-Aquitaine 2021-2027, volet mobilités ; CESER Nouvelle-Aquitaine, Avis sur l'avenant n°1 du CPER 2021-2027 (volet mobilités), juin 2024.

³⁶Statistiques SDES Janvier 2025

³⁷Agence Régionale d'Évaluation environnement et Climat (AREC), base INSEE

³⁸Cible issue des travaux du Secrétariat Général à la Planification Écologique

³⁹Agence Régionale d'Évaluation environnement et Climat (AREC), base INSEE

⁴⁰Cible issue des travaux du Secrétariat Général à la Planification Écologique

⁴¹Le Limousin, château d'eau de la France ? Infographie par Nicolas Pegon pour Transitions Limousines, 2025

⁴²Sols artificialisés et processus d'artificialisation des sols : déterminants, impacts et leviers d'ac-

tion. Synthèse du rapport d'expertise scientifique collective, Ifsttar-Inra (France), 2017.

⁴³L'artificialisation des sols : une urgence à traiter en Limousin ? Infographie par Nicolas Pegon pour Transitions Limousines 2025

⁴⁴Ruchon, Marcel. « Chapitre 17. La part contributive de l'intensité sociale dans la transition écologique. Quelle place donner à l'énergie métabolique dans la recomposition énergétique ». Réussir la transition énergétique, édité par Helga-Jane Scarwell et al., Presses universitaires du Septentrion, 2015, <https://doi.org/10.4000/books.septentrion.18328>.

⁴⁵Rénovation énergétique des bâtiments : quels besoins de main-d'œuvre en 2030 ?, DARES, 20 SEPTEMBRE 2023, CAMILLE COUSIN CÉCILE JOLLY (FRANCE STRATÉGIE) ALICE ROBINET (FRANCE STRATÉGIE)

⁴⁶Agence Régionale d'Évaluation environnement et Climat (AREC)

⁴⁷La sécheresse met les arbres de la forêt limousine en danger, Ici Limousin, Philippe Graziani, 2020

Le réchauffement climatique touche aussi la forêt du Limousin, Le Populaire, Laurent Bonilla, 2021

Séquestration de carbone en France : le signal d'alarme du Haut Conseil pour le Climat, Carbone 4, Florian Zito, 20222

⁴⁸Données CEREMA

⁴⁹Données Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)

⁵⁰Encis Environnement pour Transitions Limousines

CE LIVRET EST GRATUIT - MAIS IL A DE LA VALEUR !

**IL EST LE FRUIT DE PRÈS DE 550 HEURES
DE TRAVAIL ENTièrement BÉNÉVOLES.**

Son coût d'impression, quant à lui, nous revient à environ 2,50 euros par exemplaire.

Afin que le prix ne soit pas un frein à l'accès à la vulgarisation de ces enjeux cruciaux, **nous avons fait le choix de le proposer en accès libre**, en version numérique comme imprimée.

**Si vous souhaitez soutenir sa diffusion,
et plus largement nos travaux, n'hésitez pas
à faire un don** sur notre page hello asso.
Toute contribution, même modeste,
est une preuve de soutien bienvenue.



<https://www.helloasso.com/associations/transitions-limousines>